

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE TROTTINETTE ELECTRIQUE

Article 1 – Objet du contrat : location d'une trottinette électrique de marque ZOSH, modèle Mountain avec ses équipements de base . VITITOURS, ci-dessous dénommé le loueur

Article 2- Equipement des trottinettes : batterie chargée à 100% et display

Article 3- Prise d'effet, mise à disposition et récupération

La location prend effet au moment où le locataire prend possession du matériel et des accessoires qui lui sont remis ( casque ).

Les risques sont transférés lors de la remise du matériel au locataire qui en assumera la garde sous son entière responsabilité. Celui-ci s'engage à les utiliser en toutes circonstances « en bon père de famille »

Le présent contrat n'est en vigueur que pour la durée de la location.

Le locataire reconnaît avoir reçu la trottinette louée en bon état de fonctionnement général.

Article 4- L'ensemble de la prestation doit être réglée au moment de la mise à disposition du matériel.

Les modes de règlement acceptés sont : espèce et carte bancaire.

Article 5- Responsabilité casse, vol, dommage à des tiers, assurance

Le locataire déclare qu'il est bien titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile.

En cas de casse, le locataire s'engage à restituer le matériel endommagé. Les dommages subis par le matériel seront facturés au locataire, selon le tarif en vigueur des pièces détachées ZOSH.

Le vol et la perte du matériel ne sont pas couverts. Dans ce cas, le matériel sera facturé au locataire sur la base de sa valeur au moment de l'achat par le loueur (2000 € TTC)

Le loueur déclare posséder une assurance responsabilité civile professionnelle.

Tout dommages causés par le locataire résultant du non-respect des consignes annoncés lors du briefing avant le départ par le loueur, entraînera l'annulation des garanties du loueur.

Le locataire est personnellement responsable de toute infraction du code de la route et des dommages corporels et matériels qu'il cause.

Le locataire est responsable de ses effets personnels en cas de casse ou de perte ( téléphone par exemple)